

CARNET DE BORD
Système de chauffage de type 2
d'un immeuble à appartements

Bâtiment :



CONTEXTE

Le carnet de bord est la base documentaire de "référence" des systèmes de chauffage.

La tenue d'un carnet de bord constitue une des exigences de la réglementation chauffage PEB en Région Bruxelles-Capitale.

Il doit être accessible à tous les professionnels qui interviennent sur le système de chauffage, ainsi qu'au responsable des installations techniques (il s'agit du propriétaire ou du titulaire du permis d'environnement si l'installation est classée).

Vous trouverez plus d'information à propos de cette réglementation dans la brochure « Un chauffage performant ? » et dans le module réglementaire disponibles sur le site internet de Bruxelles Environnement.

CONTENU

Le contenu minimal du carnet de bord des systèmes de chauffage placés après le 01/01/2011 est défini par la réglementation chauffage PEB ¹.

Pour les systèmes existant avant cette date, le carnet de bord devra reprendre:

- parmi les informations spécifiées dans le contenu minimal du carnet de bord, les informations disponibles à cette date;
- les informations relatives aux parties modifiées ou renouvelées après cette date.

Le présent document propose des modèles d'intercalaires en vue de constituer un carnet de bord d'un système de chauffage de type 2 d'un immeuble à appartements (un système de chauffage de type 2 comprend une chaudière alimentée au gaz ou au mazout, d'une puissance nominale supérieure à 100 kW ou plusieurs chaudières alimentées au gaz ou au mazout dont au moins l'une d'entre elles a une puissance nominale supérieure à 20 kW).

Note:

La mention « pas obligatoire » a été ajoutée sur certains intercalaires : le fait de ne pas les compléter n'entraîne pas de non-conformité à l'exigence relative à la tenue du carnet de bord.

Il s'agit des intercalaires suivants:

1. la liste des contacts;
3. la description générale des installations techniques;
7. la note de dimensionnement;
11. le point 11.6 rapports de comptabilité énergétique (copie des rapports);
12. liens vers d'autres documents clés.

En ce qui concerne la note de dimensionnement: il s'agit d'une des exigences de la réglementation chauffage PEB et la note de dimensionnement est bien mentionnée dans le contenu minimal du carnet de bord. Cependant, tant qu'un arrêté ministériel déterminant la méthode à appliquer n'a pas été publié, cette exigence n'est pas d'application. En attendant, un dimensionnement basé sur la norme NBN B 62-003 ou sur les consommations des années antérieures est malgré tout recommandé.

Les autres points ont été ajoutés par rapport au contenu minimal spécifié dans la réglementation car ces informations peuvent être utiles lors de l'installation et de l'exploitation d'un système de chauffage.

La comptabilité énergétique constitue une des exigences de la réglementation chauffage PEB. Cependant, elle n'impose pas de placer une copie des rapports de comptabilité énergétique dans le carnet de bord.

¹ A l'annexe 6 de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 juin 2010 relatif aux exigences PEB applicables aux systèmes de chauffage pour le bâtiment lors de leur installation et pendant leur exploitation et son contexte réglementaire, énergétique et environnemental

PUBLIC-CIBLE

Le public-cible sont les responsables des installations techniques qui veillent à ce que le carnet de bord soit constitué et tenu à jour par les professionnels du chauffage lors de l'installation du système de chauffage et pendant son exploitation et les professionnels (gestionnaires d'immeubles, bureaux d'études,...) qui pourraient être chargés par ceux-ci de le constituer.

CARNET DE BORD
SYSTEME DE CHAUFFAGE DE TYPE 2 D'UN IMMEUBLE A APPARTEMENTS
TABLE DES MATIERES

1. Liste des contacts (pas obligatoire)
2. Caractéristiques de l'immeuble et de son occupation
3. Description générale des installations techniques (pas obligatoire)
4. Description de la régulation
5. Inventaire des principaux équipements du système de chauffage
6. Liste des compteurs
7. Note de dimensionnement (pas obligatoire)
8. Documentation technique
 - Fiches techniques, notices d'utilisation, de montage, de fonctionnement et d'entretien
 - 8.1 Production de chaleur : chaudières, ...
 - 8.2 Distribution de chaleur : circulateurs, vannes manuelles ...
 - 8.3 Régulation : automates, régulateurs, vannes 3 voies, vannes thermostatiques, sondes de mesure ...
 - 8.4 Emission de chaleur : radiateurs, convecteurs, groupe de pulsion ...
9. Plans des techniques spéciales : plans hydrauliques et aérauliques, schémas de principe
10. Feuille de route
11. Rapports
 - 11.1 Rapports de mise en service et paramètres de mise en service
 - 11.2 Rapports d'entretien et d'intervention sur le système de chauffage
 - 11.3 Attestations de réception du système de chauffage
 - 11.4 Attestations de contrôle périodique
 - 11.5 Rapport de diagnostic
 - 11.6 Rapports de comptabilité énergétique (pas obligatoire)
 - 11.7 Rapports des analyses d'eau du système de chauffage
12. Liens vers d'autres documents clés (pas obligatoire)

1. LISTE DES CONTACTS

- Services de secours
- Responsable des installations techniques (propriétaire, ensemble des copropriétaires ou titulaire du permis d'environnement)
- Syndic et personne de contact pour accéder à la chaufferie
- Professionnels agréés/sociétés de maintenance
- Installateur
- Bureaux d'étude en techniques spéciales
- Fournisseur(s) d'énergie

1. LISTE DES PRINCIPAUX CONTACTS

Services de secours

Tél : 112

**Responsable des installations techniques : propriétaire, ensemble des copropriétaires
ou titulaire du permis**

(définition : voir « module réglementaire » de la réglementation « chauffage PEB »)

Société	
Personne de contact	
Adresse	
Code postal + Ville	
Tél	
GSM	
Fax	
E-mail	

Syndic et personne de contact pour accéder à la chaufferie

Sociétés		
Personne de contact		
Adresse		
Code postal + Ville		
Tél		
GSM		
Fax		
E-mail		

Professionnels agréés et sociétés de maintenance

Sociétés		
Personne de contact		
Adresse		
Code postal + Ville		
Tél		
GSM		
Fax		
E-mail		

Installateurs

Sociétés		
Personne de contact		
Adresse		
Code postal + Ville		
Tél		
GSM		
Fax		
E-mail		

Bureaux en techniques spéciales / conseiller technique

Sociétés		
Personne de contact		
Adresse		
Code postal + Ville		
Tél		
GSM		
Fax		
E-mail		

Fournisseurs d'énergie

Sociétés		
Personne de contact		
Adresse		
Code postal + Ville		
Tél		
GSM		
Fax		
E-mail		

Autres contacts utiles

Sociétés		
Personne de contact		
Adresse		
Code postal + Ville		
Tél		
GSM		
Fax		
E-mail		

Sociétés		
Personne de contact		
Adresse		
Code postal + Ville		
Tél		
GSM		
Fax		
E-mail		

Sociétés		
Personne de contact		
Adresse		
Code postal + Ville		
Tél		
GSM		
Fax		
E-mail		

2. CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE ET DE SON OCCUPATION

- Adresse, nom de l'immeuble, année de construction
- Eventuelles extensions et rénovations
- Type de construction
- Surface brute du volume protégé et surface nette planchers chauffés

2. CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE

GENERALITES ET OCCUPATION

Adresse du bâtiment		
Nom éventuel du bâtiment		
Année de construction		
Rénovations : travaux réalisés sur l'enveloppe de l'immeuble, sur les installations techniques ...	Année	Description succincte
Extensions	Année	Description succincte
Affectation	<input type="checkbox"/> Habitation individuelle	<input type="checkbox"/> Résidentiel commun
Nombre de façades		
Nombre d'étages		
Nombre total d'appartements		

PAROIS ET SURFACES

Type de construction	<input type="checkbox"/> Léger <input type="checkbox"/> Mi-lourd				
	<input type="checkbox"/> Peu lourd <input type="checkbox"/> Lourd				
Présence d'isolant thermique		Oui	Non	Type d'isolant	Epaisseur
	Toit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		cm
	Façade Nord	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		cm
	Façade Est	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		cm
	Façade Sud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		cm
Part de la surface de la façade qui est vitrée	Façade Nord	%	Façade Sud	%	
	Façade Est	%	Façade Ouest	%	
Type de vitrage : simple, double, triple					
Surface brute totale du volume protégé	m ²				
Surface nette totale des planchers chauffés	m ²				

3. DESCRIPTION GENERALE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

- système de chauffage
- système de ventilation
- autres installations : cogénération, solaire thermique ...
- schémas de principe

4. DESCRIPTION DE LA REGULATION

- description succincte du fonctionnement de la régulation
- personnes habilitées à intervenir sur la régulation
- schémas de principe

5. INVENTAIRE DES PRINCIPAUX EQUIPEMENTS DU SYSTEME DE CHAUFFAGE

- équipements présents :
 - chaudières (exemple : chaudière gaz à condensation)
 - groupes de pulsion et d'extraction
 - humidificateurs
 - registres et clapets d'air
- identifiants : référence donnée à l'équipement sur les plans et sur site
- localisation : étage + local
- modèle : marque + référence du fabricant
- puissance :
 - pour les chaudières : puissance nominale
 - pour les moteurs électriques : puissance nominale absorbée

5. INVENTAIRE DES PRINCIPAUX EQUIPEMENTS DU SYSTEME DE CHAUFFAGE

Equipements	Identifiant	Localisation	Modèle	Puissance [kW]

6. LISTE DES COMPTEURS

- compteurs de combustible (gaz, mazout ...), d'électricité, d'énergie calorifique transmise au circuit de chauffage
 - vecteur énergétique : consommation de combustible, d'électricité, compteur thermique
 - affectation principale : chauffage, ventilation, comptage électrique de tout le bâtiment, ...
 - identifiant : référence donnée à l'équipement sur les plans et sur site
 - valeur mesurée : général bâtiment, chaudière n° 1 ...
 - unités de mesure : kWh, m³, ...
 - type de relevé : manuel/automatique, fréquence
 - localisation : étage + local

- autres compteurs :
localisation des compteurs d'eau, des compteurs de démarrage, des compteurs horaires ...

6. LISTE DES COMPTEURS

Vecteur énergétique	Affectation principale	Identifiant	Valeur mesurée	Unité de mesure	Type de relevé	Localisation

Onglet 6

AUTRES COMPTEURS

7. NOTE DE DIMENSIONNEMENT : DETERMINATION DE LA PUISSANCE DES CHAUDIERES

8. DOCUMENTATION TECHNIQUE

Fiches techniques, notices d'utilisation, de montage, de fonctionnement et d'entretien

8.1 Production de chaleur : chaudières, ...

8.2 Distribution de chaleur : circulateurs, vannes manuelles ...

8.3 Régulation : automates, régulateurs, vannes 3 voies, vannes thermostatiques, sondes de mesure ...

8.4 Emission de chaleur : radiateurs, convecteurs, groupe de pulsion ...

9. PLANS DES TECHNIQUES SPECIALES

- plans hydrauliques et aérauliques
- schémas de principe

10. FEUILLE DE ROUTE

11. RAPPORTS

11.1 Rapports de mise en service

11.2 Rapports d'entretien et d'intervention sur le système de chauffage

11.3 Attestations de réception

11.4 Attestations de contrôle périodique

11.5 Rapport de diagnostic

11.6 Rapports de comptabilité énergétique et copies de factures de combustible

11.7 Rapports des analyses d'eau du système de chauffage

12. LIENS VERS D'AUTRES DOCUMENTS CLES

Nom du document	Emplacement ou lien informatique